

Séance du 26 mars 2015

Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration de l'UVHC

Objet : Plan pluriannuel 2015 - 2016 d'orientation budgétaire

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en Salle du Conseil – Maison des Services à l'Étudiant le 26 mars 2015 sur la convocation et sous la Présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint ;

M. le Président donne la parole à M. le Vice-président délégué aux finances et au pilotage qui présente aux conseillers le plan pluriannuel, décliné en quatre chantiers, définissant la politique de l'université pour assurer le développement des activités de formation et de recherche.

Le Vice-président rappelle le contexte :

- *si l'UVHC n'a connu aucun déficit, l'analyse du compte financier 2014 montre que le dernier résultat positif est lié à un résultat exceptionnel et que les ressources propres sont en stagnation ;*
- *l'UVHC a mené des actions (gels de postes de fonctionnaires en 2014 et en 2015) qui permettent une stabilisation de sa situation économique sans autoriser un équilibre à long terme.*

Ces gels de postes permettent de réaliser des économies mais, s'ils se poursuivaient pendant la durée du contrat, mettraient en péril le bon fonctionnement du service public et le développement de l'université à travers ses axes stratégiques.

La mise en œuvre de l'ensemble de ces chantiers doit rétablir nos possibilités d'action et développer notre potentiel formation et recherche, notamment par la reconstitution, dès 2016, d'une véritable campagne d'emplois enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS.

Le plan définit les orientations budgétaires 2016, d'une part, et constitue un schéma directeur pour le contrat quinquennal 2015-2019, d'autre part.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à la majorité des suffrages exprimés le Plan pluriannuel 2015 - 2016 d'orientation budgétaire annexé à la présente délibération.

DECOMPTE DES VOIX :

POUR : 13

CONTRE : 2

ABSTENTIONS : 7

Fait à Valenciennes, le 7 avril 2015
Le Président du Conseil d'Administration



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication :

21/4/2015

Chantier 1 : Offre de formation soutenable et charges d'enseignement.

- Le dossier d'accréditation de **l'offre de formation quinquennale a fait l'objet d'une étude de soutenabilité et d'échanges avec le ministère:**
- Dans ce cadre, l'établissement convient de :
- **1. Rationaliser l'organisation de l'offre de formation** par la généralisation de l'usage de pédagogies diversifiées, l'incitation au travail personnel étudiant (pédagogie inversée) ainsi que par une organisation maîtrisée (mixage des publics notamment).
Cible : **diminuer la charge pédagogique globale sur l'ensemble du contrat d'environ 5%, soit environ 12 000 htd par rapport à la référence 2012-2013, toutes choses égales par ailleurs.**
- **2. Réduire le nombre de mentions de licences et de master à effectifs faibles au minimum à la cible nationale (PLF 2015).**
- **Moyens :** la prévision à l'aide du simulateur établissement sera planifiée dès le mois de mai n-1 et fera l'objet de la première phase du dialogue de gestion; contrôle et suivi par VT.

Chantier 2 : Ressources humaines et masse salariale.

- **On voit, à l'analyse des comptes financiers successifs, que le ratio dit Dizambourg ne cesse de se dégrader. Cela marque l'effet trop important de la masse salariale par rapport à l'ensemble de nos recettes encaissables.** 3 sous-chantiers sont ouverts : Durée du travail BIATSS/redéploiements/Missions des enseignants et des E-C.
- **S/chantier 2.1 :** - mise en conformité du temps de travail et des congés des personnels BIATSS avec les textes réglementaires en vigueur : obligations de service des personnels IATOSS et d'encadrement à 1 607 heures/année;
 - transformation du temps travaillé supplémentaire en ETPT (équivalent temps plein travaillé) permettant des économies d'emplois.
- **Cible 1:** mise en place des nouveaux rythmes pour la rentrée de 2015.
- **Cible 2 :** environ 15 postes d'ici la fin du contrat quinquennal.
- **Moyens:** négociation sur les modalités de mise en œuvre avec les organisations représentatives du personnel et articulation avec la politique de revalorisation indemnitaire.

- **S/chantier 2.2 : (concomitamment) mise à niveau des encadrements et redéploiements entre services y compris composantes (BIATSS et Enseignants).**
- Pour les personnels BIATSS, analyse des retours concernant les répartitions des fonctions support/soutien en composante et service avec pour objectif une meilleure connaissance des organisations internes sur la base de missions communes.
- Pour les enseignants, intégrations des liens offre de formation, heures complémentaires, potentiel enseignement par section CNU.
- **Cible 1:** définition de ratios permettant d'assurer une meilleure répartition des ressources.
- **Cible 2 :** la création de services communs nouveaux, la mutualisation, la constitution de pôles regroupant les ressources et fonctions, et l'éventuelle fusion de composantes ou de services sera recherchée et constituera le moyen adéquat pour répartir au mieux l'ensemble des ETPT d'établissement.
- **S/chantier 2.3 : recensement complet des activités des enseignants et enseignants-chercheurs quant à l'ensemble de leurs missions et adéquation avec le système des primes et des indemnités.**
- **Cible :** Suivi de la carrière des enseignants et enseignants chercheurs quant à leur implication en recherche, enseignement et activités collectives.
- **Moyens:** le démarrage des entretiens individuels aura lieu dès la fin du premier semestre 2015, avec les collègues dont l'activité de recherche n'est pas présente.

Chantier 3 : Ressources propres et coûts complets.

L'analyse du dernier compte financier (2014) montre que le développement des ressources propres qui avait été important depuis 2011, a rencontré une limite. Il faut relancer cette dynamique.

S/Chantier 3.1 : Formation continue et Apprentissage :

- Elaboration de coûts de revient différenciés à appliquer par formation proposée en FC et apprentissage (LP, Masters) et prise en compte de l'analyse des coûts;
- **Cible 1:** augmenter le Chiffre d'affaire FTLV et FA de 5%/année (« accompagner et mettre en place la coordination de la FC et de la FA par le SCFCA au sein de l'établissement » ; Plan qualité Formation, PAQ, Projet 2) ;
- **Cible 2:** 0% de recettes perdues et constitution d'une base des conventions, (« améliorer le process de facturation en FTLV » Plan qualité Gestion des ressources, PAQ, Projet 3) ;

S/chantier 3.2 : Recherche :

- Gérer les contrats dans les temps impartis (« piloter et assurer une gestion optimale des contrats de recherche » ; Plan qualité Recherche, PAQ, Projet 1)) ;
- Elaborer des coûts de revient différenciés à appliquer par type d'action recherche ;
- Dynamiser la stratégie de développement de partenariat public – privé en intégrant des objectifs quantitatifs et financiers par typologie (laboratoire commun, accord cadre, contrat ponctuel)
- Consolider l'ingénierie de montage de projets pour accroître le volume des réponses et/ou succès aux appels nationaux et européens.

S/chantier 3.3 : nouvelles ressources :

- Recherche de nouvelles ressources propres dans le cadre d'une fondation ; réseau d'anciens ;
- Développer les ressources liées aux locations d'équipements ou de locaux;
- Définir les types de contrat pouvant relever d'une gestion Valutec, une grille de coûts complets et une nouvelle convention entre l'établissement et sa filiale;
- En matière de TVA, mise en place d'un secteur mixte sur les Services d'établissement et SCD (UB 925 et 906) ;
- En ce qui concerne l'IRT, obtenir un retour sur investissement au moins égal au double de notre contribution.

Chantier 4 : Patrimoine, coûts et dépenses de fonctionnement.

Il s'agit d'un chantier moyen et long terme, lié notamment à la croissance de nos m2.

- Maîtriser les coûts énergétiques (en identifiant les travaux ayant un retour sur investissement rapide et en recherchant des subventions ou partenariats) ;
- Intégrer la problématique de la durabilité dans l'ensemble des projets immobiliers, le plan Campus;
- Développer une fonction acheteur au-delà de la fonction technique « marchés » ;
- Maitriser certaines dépenses de fonctionnement.